



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 3090

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, pour le groupe RPR.

M. Pierre Lellouche. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le 6 février 1998, il y a près de quatre ans, pour la première fois dans l'histoire de la République, un préfet, Claude Erignac, était assassiné en Corse.

Depuis quatre ans, l'enquête, les aveux des complices, que la justice s'apprête à juger, ont révélé que l'assassin présumé s'appelle Yvan Colonna et que, apparemment, il est toujours caché en Corse. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Arnaud Montebourg. Tiens, vous avez des informations ?

M. Pierre Lellouche. Sans faire de mauvais parallèles, de nombreux Français se posent une question de simple bon sens, qui ne nécessite pas de diplôme particulier, monsieur Fabius. (Exclamations.) Comment se fait-il, monsieur le Premier ministre, que votre gouvernement ait su trouver les ressources nécessaires pour aller débusquer M. Sirven au fin fond de la brousse philippine ? (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Comment se fait-il que vous ayez su - et nous approuvons cette démarche - trouver les ressources nécessaires pour aller traquer M. Ben Laden au fin fond de l'Afghanistan (Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert) et que, apparemment, votre gouvernement soit toujours impuissant à trouver en Corse, une région française de moins de 200 000 habitants composée de deux départements et dont la superficie est soixante-quinze fois moindre que celle de l'Afghanistan, l'assassin du préfet Erignac ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. -

Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Est-ce à dire, monsieur Jospin, que nous risquons de trouver Ben Laden avant Colonna ? Voilà la question que les Français se posent et qui mérite une réponse claire ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, convenons ensemble, sauf peut-être avec M. Lellouche, qu'il y a des rapprochements étranges (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste) entre M. Ben Laden et, par ailleurs, un homme accusé d'assassinat que nous poursuivons et que nous arrêterons. (« Quand ? » sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je voudrais vous rappeler qu'il s'en est fallu de peu (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), d'une malchance dont je ne pense pas qu'elle puisse être imputée au Gouvernement, pour que M. Yvan Colonna soit arrêté en même temps que ses complices.

J'interviens devant l'ancien ministre de l'intérieur, qui sait très bien - nous en avons parlé à plusieurs reprises

ensemble - que, si les éléments qui ont été donnés par les accusés (Exclamations sur les mêmes bancs)... Mesdames, messieurs de l'opposition, traitez ces problèmes avec maîtrise, comme je m'efforce de le faire. (Mêmes mouvements.)

L'ancien ministre de l'intérieur, disais-je, sait très bien, comme moi, que si les interrogatoires des complices ou des assassins présumés du préfet Erignac avaient pu avoir lieu presque une ou deux heures plus tôt, Yvan Colonna n'aurait pas échappé à la police. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Lucien Degauchy. Avec des si...

M. le Premier ministre. Voilà la réalité des faits, et je ne vois pas en quoi cela mettrait en cause le Gouvernement.

En outre, je me souviens, comme l'ancien ministre de l'intérieur et nombre de vos collègues, monsieur Lellouche, que, durant des mois et des mois, et tant que nous n'avons pas arrêté les premiers membres du commando, vous vous demandiez aussi pourquoi nous ne les avons pas arrêtés. Depuis nous les avons arrêtés.

M. Pierre Lellouche. Cela fait quatre ans !

M. le Premier ministre. De la même manière, à un moment ou à un autre, Yvan Colonna sera sous les verrous (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et il aura à rendre compte devant la justice de sa responsabilité ou non dans l'assassinat. (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Lucien Degauchy. Quinze jours avant les élections ?

M. le Premier ministre. J'ajoute enfin que, tant que M. Sirven restait en fuite et ne pouvait pas être atteint, vous nous faisiez, là encore, le reproche de je ne sais quelle complaisance. Maintenant que nous avons démontré que, quoi qu'il ait à dire M. Sirven, nous l'avons poursuivi...

M. Thierry Mariani. Depuis, nous avons changé de ministre de la justice.

M. le Premier ministre. ... et nous l'avons ramené en France où il sera jugé, vous faites des comparaisons entre M. Sirven et M. Colonna. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Quant à M. Ben Laden, cela renvoie à une menace terroriste (« Pas l'assassinat d'un préfet ? » sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République)...

M. Jacques Godfrain. C'est la même !

M. le Premier ministre. ... pour l'équilibre du monde. Le pays s'est engagé tout entier. De même, cela engage la volonté du Président de la République et du Gouvernement. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Monsieur Lellouche, vous qui prétendez connaître les questions internationales, sur ce terrain, vous feriez mieux de faire preuve d'un peu plus de dignité. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lellouche](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3090

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2001, page 8284

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 2001